



L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François Vol. 6 n° 8

SOMMAIRE

Musée d'art religieux: à visiter ***** 5

Remerciements de la Fabrique ***** 7

Lettre ouverte: redonner aux arts *** 11

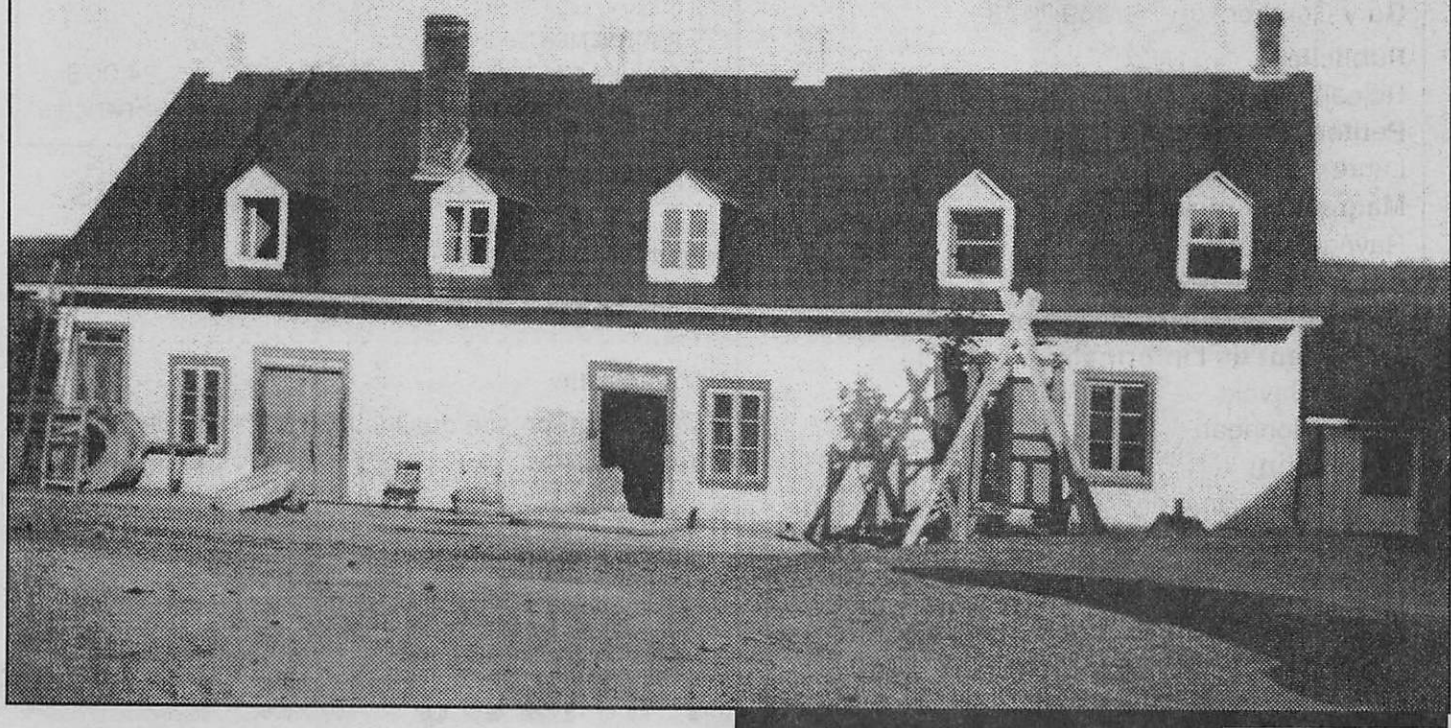
Chronique pastorale ***** 13

Le baseball sera très présent ***** 20

L'Écho municipal ***** 23-30

Parc Informatique communautaire
Le projet suscite de l'intérêt pp. 3,12

Les premiers moulin à scie
L'ère des familles
Tremblay et Simard pp.16-17



juillet 1999



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

| | | |
|------------------|-----------------|----------|
| Raynald Laflamme | Président | 259-2659 |
| Lorraine Lamonde | Vice-présidente | 259-2433 |
| Laurence Hallé | Trésorière | 259-2982 |
| Valérie Savoie | Secrétaire | 259-7536 |

DIRECTEURS

| | |
|-----------------|----------|
| Réjean Cloutier | 259-2567 |
| Conrad Lamonde | 259-7295 |
| Gary Gendron | 259-7498 |

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Gary Gendron

Photo première page

Click Art, retouchée dans Photoshop

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Caroline Jean

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

Journal **réalisé**
bénévolement
 ST... **communautaire**

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

| | COÛT MENSUEL | COÛT ANNUEL |
|---|--------------|-------------|
| Carte d'affaires | 10,00\$ | 96,00\$ |
| 1/4 page | 15,00\$ | 144,00\$ |
| 1/2 page | 30,00\$ | 288,00\$ |
| 1 page | 50,00\$ | 480,00\$ |
| Petite annonce | 2,00\$ | |
| ABONNEMENT | | |
| ANNUEL EXTÉRIEUR | 3,00\$ | 24,00\$ |
| GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS | | |

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECO Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec

Distri/bution
 Asser/mentée
AVODA
RPM média
 Réseau de
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Projet de parc informatique à Saint-François

Le projet suscite de l'intérêt dans la communauté

Plus d'une vingtaine de personnes ont participé, le 18 juin dernier, à la rencontre d'information du projet visant à doter Saint-François d'un parc informatique communautaire à l'école La Franco-lière.

Invitée par le comité provisoire, Madame Lise Cloutier, directrice de l'école La Source de Saint-Raphaël qui a participé au projet d'implantation d'un parc informatique dans son milieu, a dressé un historique de la démarche. Les informations transmises par Mme Cloutier ont répondu à beaucoup d'interrogation de la part des participants et permettront au comité provisoire d'aller rapidement de l'avant en dirigeant efficacement son action en vue d'un dépôt

de demande au Programme d'accès communautaire (PAC) dès l'automne prochain.

Beaucoup reste à faire. L'implication du plus grand nombre de personnes est primordiale afin de réaliser un projet communautaire à l'image et aux attentes des gens de Saint-François. Dans ce dessein, le comité provisoire invite toute personne désireuse de s'impliquer à donner son nom le plus rapidement possible auprès de M. Pierre Cauffopé au n° 259-7889 ou Raynald Laflamme au no 259-2659.

Afin de permettre à chaque personne désireuse de s'impliquer de mieux comprendre l'ensemble de la démarche et à situer son apport, voici la proposition de projet qui a été soumise aux participants lors de la soirée d'information.

Proposition de projet

Localisation

Le parc informatique communautaire sera localisé à l'École La Franco-lière, soit dans le laboratoire informatique situé à l'étage.

Site d'accès public

Le parc informatique communautaire sera d'accès public pour la communauté selon des modalités de prise en charge.

Les élèves de l'école La Franco-lière auront, le jour, une priorité d'utilisation durant l'année scolaire selon des modalités de prise en charge.

Services à la collectivité

- un local accessible en semaine et sur fin de semaine pour la communauté avec un accès privilégié, en semaine et de jour, pour les élèves de l'école La Franco-lière durant l'année scolaire;
- un parc informatique comprenant :
 - un serveur,
 - une quinzaine de postes informatiques dont un poste dédié à la numérisation,
 - un numériseur,
 - une imprimante,
 - un projecteur numérique pour la formation,
 - un écran de projection;
- un accès à Internet;
- une page Web servant de moyen de communications pour la collectivité;

- des logiciels bureautiques d'intérêts publics, des logiciels éducationnels et des jeux;
- de la formation pour tous les utilisateurs;
- une supervision assurée par une personne responsable durant les heures d'ouverture à la communauté;

Prise en charge par la communauté

La prise en charge du parc informatique communautaire se fera selon un partenariat entre l'école et les organismes participants siégeant sur un comité de coordination.

Animation

L'animation sera assurée par les organismes participants selon leur champ d'activités et sera coordonnée par le comité de coordination.

Les étapes à franchir

La création d'un comité provisoire

- l'identification des caractéristiques de notre communauté;
- l'évaluation de l'ensemble des compétences et des équipements disponibles;
- mise en œuvre des conclusions;
- création du comité d'implantation.

Suite à la page 12



P.P.R. ENR.

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

Peinture int. et ext.

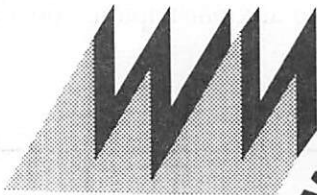
Résidentiels

Yvon Rémillard

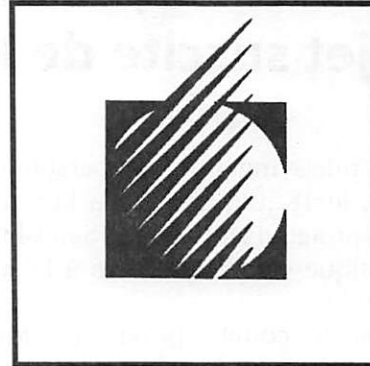
1, rue Boivin
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing

Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél.: 418 259 2616



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



TERRASSEMENTS
Joncher
& Frères inc.

• EXCAVATION
• TERRASSEMENT

• DRAINAGE
• NIVELAGE

• Choix varié de
matériel naturel,
tamisé, concassé

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

• Terre noire
• Sable et gravier
• Pierre

• Vente et installation de
fosses septiques
• Représentant —
installateur autorisé
système



Rés.: Martin
248-2585

Pag.: 241-7485

241,
route
Normandie,
Montmagny

Rés.: Rémi
248-6889

Rés.: Daniel

Tél.: bur.: 418-248-2585

248-7818

Fax: 418-248-8387

GARAGE
PATRICE SAMSON enr.



• Mécanique générale
• Entretien de chariots élévateurs
• Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre

Tél.: (418) 248-4646

Musée d'art religieux Jacques-Simard

Invitation à toute la population

Toute la population est invitée à venir se retremper dans l'atmosphère religieuse d'autrefois au Musée d'art religieux Jacques-Simard, situé au sous-sol de l'église de Saint-Thomas. Vous pourrez y voir, entre autres, de nombreuses collections d'objets de piété, des anciens ornements sacerdotaux, une statue sculptée de 12 pieds, différents souvenirs et du nouveau

pour cette année un ancien petit autel.

Une exposition temporaire vous sera aussi présentée du 23 juin au 6 septembre. Une fenêtre ouverte sur la Grosse-île, vous permettra de visiter l'île de la quarantaine en miniature, avec 20 maquettes de ses différents bâtiments présents et passé, de grandes photos encadrées, un film vidéo d'une heure et une fresque géante peinte sur un mur du sous-sol.



Le musée est ouvert depuis la première semaine de juin selon cet horaire:

- du mercredi au vendredi de 9h00 à 16h00
- samedi, dimanche et jours fériés de 10h00 à 17h00
- tous les jours sur réservation pour les groupes.

Le prix d'entrée est de 2,00 \$ au lieu de 3,00 \$ pour les groupes de plus de 20 personnes.

L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 6 ans et de 1,00 \$ pour les étudiants.

Pour information ou pour réservation: 248-3684 (sous-sol de l'église) ou 248-3663 (presbytère).

Élizabeth Laberge responsable
Musée d'art religieux Jacques-Simard



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>



Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

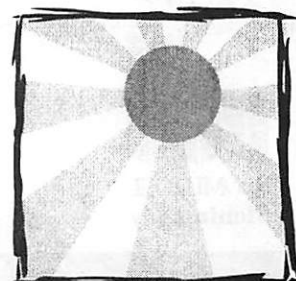
Exposition régulière
du 2 juin au 17 octobre
Expositions temporaires
du 23 juin au 6 septembre

PSST!

LE BEAU TEMPS EST ENFIN ARRIVÉ!



A votre S.C.A. Rivière-du-Sud,
vous trouverez de tout
pour ensoleiller votre été:



Produits de piscine, BBQ, jardinage, patio, etc.

Travailler ensemble

L'équipe du journal l'Écho, voulons rendre hommage à toutes les femmes agricultrices de notre paroisse.

Celles-ci dépensent un paquet d'énergie à toutes sortes d'activités auxquelles elles participent: soit le syndicat de gestion, la relève agricole et autres regroupements.

À l'aube de l'an 2000, nous souhaitons à celles-ci une présence de plus en plus solide dans leur milieu de vie afin qu'elles se tiennent ensemble dans ce monde rural avec chacune leurs spécifications et leur force.

C'est la clé du succès et l'agricultrice en sera gagnante.



Lorraine Lamonde
pour l'Écho de St-François



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

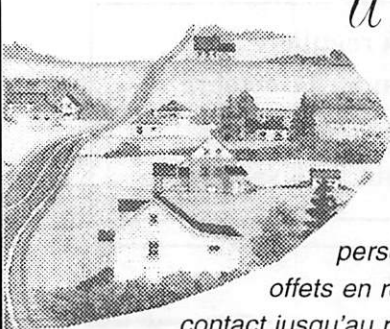
602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- Service de «Frame master»
- Voitures de courtoisie
- Installation de pare-brise
- Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Remerciements du conseil de Fabrique Saint-François

Pour la générosité des bénévoles qui ont fait la collecte de la part de la Fabrique, nous voulons vous remercier les personnes suivantes:

- Marc-André Bonneau
- Rolande Laflamme
- Jacques Boulet
- Solange Laflamme
- Aline Brisson
- Jean-Paul Morin
- Louis Buteau
- Marie-Laure Nicole
- Denise Campagna
- Pierrette Roy
- Albiny Corriveau
- Rénald Roy
- Claire D. Fournier
- Roch Roy
- Aurèle Gendron
- Louise Simard
- Conrad Lamonde

Nous remercions les paroissiens de leur chaleureux accueil ainsi que de leur générosité.

Pierrette Roy, secrétaire
Conseil de Fabrique

Entretien Ménager

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

D. PAQUET inc.



ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

Vente et adm.: 418-259-7721

Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022

Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Programme emplois d'été/Échanges étudiants
Près de 800 jeunes pourront y participer

Le Programme Emplois d'été / Échanges étudiants accueillera près de 800 jeunes âgés de 15 à 17 ans qui pourront profiter de ce programme national qui se déroulera du 5 juillet au 13 août 1999.

Le programme Emplois d'été / Échanges étudiants, créé en 1996, offre à des étudiants de niveau secondaire de partout au Canada la possibilité de trouver un travail d'été rémunéré, de l'exercer dans leur langue seconde tout en bénéficiant de l'hospitalité de familles hôtes. Ce stage est d'une durée de six semaines.

Le programme Emplois d'été / Échanges étudiants travaille en étroite collaboration avec des centaines de personnes qui voient à l'encadrement des jeunes participants et au bon déroulement de chacune des étapes du stage comme le souligne le député de Brome-Missisquoi, Denis Paradis. «Je voudrais remercier tous les intervenants du secteur tant privé que public qui participent à ce programme d'échanges, toutes les familles d'accueil, les employeurs et les coordonnateurs. Merci à tous ces jeunes qui n'ont pas peur de relever des défis et de partir à la découverte de leur pays. Ils sont les meilleurs ambassadeurs de ce programme, ils sont notre fierté!»

Le programme Emplois d'été / Échanges étudiants est financé grâce à deux projets gouvernementaux existants : Placement Carrière - Été du ministère du Développement des ressources humaines Canada et le projet Jeunesse Canada au travail de Patrimoine canadien. Les jeunes peuvent s'informer auprès du bureau de leur député pour obtenir de plus amples informations ou au 1-877-843-6161.

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Tout simplement bon!



**CASSE-CROÛTE
 CHEZ MIKE**

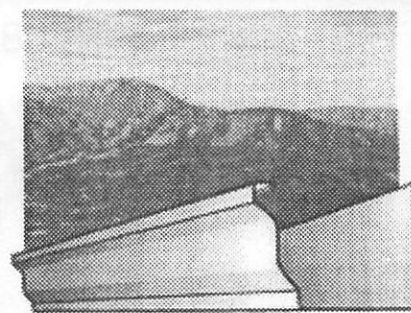
570, Chemin St-François Ouest

Saint-François

→ **259-2447**

*Le seul fabricant
 dans la région!*

248-4619



GOUTTIÈRES
Appalaches

La Croix-Rouge remercie

Un gros merci à tous les bénévoles qui ont participé à la sollicitation pour la Croix-Rouge. Grâce à leur implication et à la générosité des gens, nous avons ammassé 3211,21\$ à Saint-François.

Yvette Lamonde
Responsable

SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117

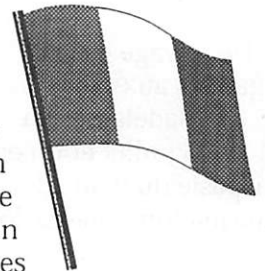
Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

Familles d'accueil recherchées



La Régionale Côte-du-Sud de l'Association Québec-France recherche des familles d'accueil afin d'offrir le gîte à de jeunes français âgés de 16 ans qui découvriront Montmagny et sa région en juillet prochain.

Celles-ci doivent être disponibles du 26 au 29 juillet.

Les familles intéressées à s'impliquer peuvent s'inscrire auprès de Raynald Laflamme au 259-2659, après 18 heures, ou Gilberte Lamonde au 248-0770.

J B

LES
CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER

Entrepreneur général
Rénovation • Construction
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc
G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628

RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

➤ Commande à emporter

➤ Pizza

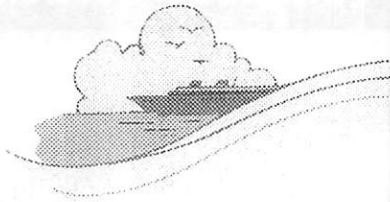
➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes



Voyages aux Iles de la Madeleine et en Gaspésie

Un voyage est organisé aux Iles de la Madeleine du 20 au 26 juillet et un en Gaspésie du 9 au 13 août. Si vous êtes intéressé, pour information appelez Yvette au 259-7849.



SERVICE DE BULLDOZER AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310

Protégez votre
bois & traité
béton
avec
Perma Tec Plus



Protection hydrofuge exceptionnelle

Protection contre les rayons U.V. et la décoloration



Agent fongicide empêchant la moisissure



Protection Teflon^{md} jusqu'à 60% + lavable

Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

248-7840

ROY

PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Les Encans Boulet INC.



Alfred Boulet

Terre à vendre

Plusieurs avec d'excellents bâtiments
et terre à bois.

Notre équipe met un accent spécial
sur la préparation du troupeau et
de la machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation.



Acheteur de troupeau
avec ou sans fond de terre

Saint-François, Montmagny
Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610

Lettre ouverte

Redonner aux arts la place qui leur revient

Monsieur François Legault
Ministre de l'Éducation
Monsieur le Ministre,

Dans le document «L'école tout un programme», le domaine des arts est présenté comme faisant partie des «SAVOIRS ESSENTIELS». De plus, le rehaussement du «niveau culturel» figure parmi les «grands objectifs» de votre «nouveau curriculum». Cette nouvelle orientation est accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les intervenants du milieu. Cependant, dans la vie scolaire de tous les jours, il y a un immense fossé entre ces objectifs louables et le vécu de l'enseignement des arts dans les écoles.

Si vraiment le domaine des arts fait partie des «savoirs essentiels», on est en droit de se poser de nombreuses questions.

- Pourquoi, le temps alloué à l'enseignement musical permet de couvrir seulement la moitié du programme?

- Pourquoi mettre en place des programmes aux objectifs méritoires sans fournir en contrepartie les heures requises pour les atteindre? Au primaire, nous avons besoin de six heures de spécialité alors que trois heures seulement sont subventionnées.

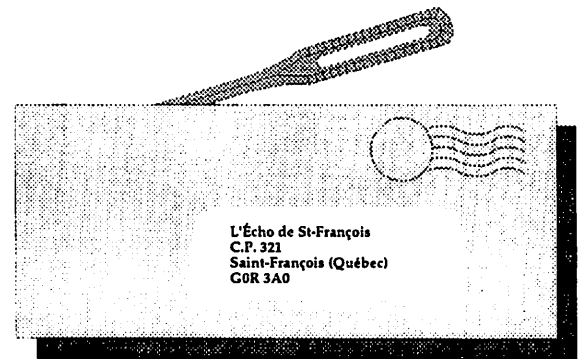
- Pourquoi, alors que nous avons besoin de plus en plus de créateurs pour relever les défis du XXI^e siècle, la musique, qui favorise la créativité chez l'enfant, est-elle en péril?

- Pourquoi, alors que les arts offrent un antidote au décrochage scolaire, la musique est-elle constamment en danger?

- Pourquoi, alors que nous détenons le triste record de suicides chez les jeunes, le Ministère sabre-t-il dans la musique qui est le langage des émotions?

- Pourquoi, alors que la plupart des radios et télévisions sont sous la dictature culturelle de la publicité, élimine-t-on les seuls outils (cours d'arts qui feront que nos jeunes seront capables de faire les bons choix et seront plus critiques vis-à-vis de ces puissants lobby culturels?

- Pourquoi, alors que le domaine culturel (musique, danse, théâtre et arts visuels) constitue un moteur économique important et génère des revenus pour les deux paliers de gouvernement, n'avons-nous pas droit à un enseignement de qualité? Il faut rappeler que pour chaque dollar investi dans les arts, le



gouvernement provincial en retire huit et le fédéral onze (voir réf.)

- Pourquoi, alors que le milieu culturel donne de l'emploi à des milliers de personnes (éclairagistes, techniciens et techniciennes de son, musiciens et musiciennes, comédiens et comédiennes, danseurs et danseuses, galeries d'art, magasins d'instruments de musique, édition musicale, studios d'enregistrement et j'en passe) sommes-nous toujours les premières victimes du bistouri?

- Pourquoi, alors que les meilleurs ambassadeurs d'une région, d'une province ou d'un pays sont des artistes (Violons du Roy, Céline Dion, André Gagnon, Bruno Pelletier, Paul Brochu, La Bottine Souriante, Le Cirque du Soleil, etc.), les arts demeurent les parents pauvres de la grille matière?

- Pourquoi nous parler du développement intégral de l'être humain?

- Pourquoi ce manque de temps alloué aux spécialités du préscolaire et du primaire?

- Pourquoi ce double langage en art?

Cette nouvelle orientation du ministère de l'Éducation exprime une volonté ferme de redonner aux arts, la place qui lui revient dans le domaine de l'éducation. Cette initiative fait l'unanimité dans le milieu scolaire et suscite beaucoup d'espoir auprès des spécialistes du préscolaire et du primaire. Toutefois, le temps insuffisant accordé à la réalisation de ces objectifs nous laissent profondément perplexes. C'est avec confiance que nous nous tournons vers vous pour que les correctifs soient apportés pour nous fournir les moyens techniques indispensables à la réalisation de ces objectifs.

Veillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Bruno Grendron, Musicien éducateur
Commission scolaire de la Côte-du-sud**

Réf.: Journal *Le Soleil*, mercredi 1^{er} octobre 1997.
Éditorial de Jean Martel: *De l'argent bien placé.*

Proposition de projet
Suite de la page 3



La mise sur pied du comité d'implantation

Qui peut y participer?

- les représentants d'organismes participants;
- des personnes possédant des compétences requises pour la bonne mise sur pied du parc informatique communautaire;
- des personnes possédant des connaissances techniques.

Ses mandats

1. Identification et évaluation des besoins des organismes
2. La mise sur pied des sous-comités
 - Recherche et évaluation de solutions informatiques
 - Relations publiques avec la communauté
 - Participation des PME
 - Marketing
 - Mise en marché et levée de fonds
 - Recherche de financement de sources gouvernementales
 - Formation/Enseignement
3. Planification opérationnelle
4. Planification financière
5. Rédaction du plan d'implantation
6. Rédaction et dépôt de la demande au PAC
7. La mise sur pied du parc informatique communautaire

La création du comité de coordination

- * Mise en opération du parc informatique communautaire
- * Mise en œuvre de la planification stratégique
- * Gestion des activités
- * Rentabilisation des opérations

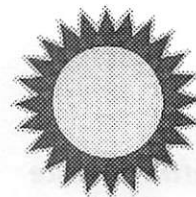
**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

**Les Rayons de Soleil
de St-François**



Qui sont-ils?

Ce sont des bénévoles offrant du temps à partager. Ce sont des personnes ayant le goût de faire plaisir tout en rendant des services tels que:

- visites ou téléphones d'amitié, • partenaires pour jouer aux cartes, • accompagnement médical, • moments de répit aux jeunes mamans

Si vous avez des besoins ou des suggestions, nous serons heureuses de vous aider.

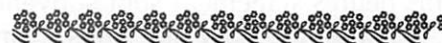
Vous pouvez rejoindre Mme Denise Dion au 259-2656.

**Ferme
Porasseny inc. & Saint-François
Montmagny**

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PVSP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333



- ↳ plants de légumes
- ↳ fleurs annuelles et plantes vivaces
- ↳ aménagement paysager



ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

330, Route 132
Saint-Valier (Québec) G0R 4J0



Petite sociologie des vacances...

Le phénomène des vacances est issu, je croirai, du système scolaire. En ce temps-là, (où tout le monde travaillait du matin au soir, six jours sur sept) à la dernière journée d'école, les écoliers hurlaient en chantant «vive les vacances»... suivaient quelques propos corsés signifiant leur ras-le-bol de l'école autoritaire et coercitive.

Depuis, les vacances se sont statufiées de la maternelle à l'université, avec la réforme de la structure et des conventions collectives. Les écoliers flairent les vacances de loin, comme une perspective de rêve et de liberté, et pourtant, deux mois après, ça suinte l'ennui; ils sont contents de retrouver leur milieu, de revoir leurs camarades et leur professeur. Les écoliers en général aiment leur professeur, selon mes observations personnelles. Les rapports de tension ne sont plus les mêmes. On parle même de réintroduire le vouvoiement, et le retour de l'uniforme!

Les écoles ont introduit le temps des vacances, mais vacances ici ne signifient pas ici une simple poireautage sur une chaise longue, pendant deux mois; il s'agit plutôt d'une diversification d'activités et d'apprentissage; c'est ce qu'on appelle apprendre

sur le tas, dans le livre de la vie, le livre de la terre, le livre des étoiles, le livre de la faune et de la flore, et pourquoi pas le livre du Créateur et du Sauveur?

Les vacances ont une lointaine origine. Déjà, la Genèse signifie qu'au commencement du monde, après la Création du ciel et de la terre, et après la distribution des êtres vivants dans l'eau, l'air et la surface de la terre, Dieu se reposa. Dieu a contemplé son ouvrage et il a vu que cela était beau et bon. Pourquoi les agriculteurs, les créateurs dans les arts, les métiers, les sciences eux aussi, ne feraient-ils pas une pause et une rétrospective de leur oeuvre et s'en réjouir? Ils ont transformé la matière, ils l'ont humanisée et rendue prête à être divinisée. Julie Payette, à 350 kilomètres au-dessus de la terre, s'est émerveillée à la vue de la vallée du Saint-Laurent. Cet émerveillement peut devenir action de grâce et Eucharistie et la pause du dimanche est bien nécessaire pour se refaire l'âme, refaire les liens de famille et construire une société marquée du sceau de l'amour de Dieu.

Le repos de Dieu, remarquons bien, c'est la satisfaction du travail accompli et l'ambition de l'améliorer encore.

Bonnes vacances aux écoliers, écolières et à leurs professeurs.

Robert Leblanc, curé



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.

*Pierre Normand, prés.
T.D.L.*

*Jean Normand
T.D.L.*

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1
Tél.: 418-248-0545

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



Des organismes à but non lucratif en habitation mettent sur pied leur propre fédération régionale

Dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, près d'une centaine d'organismes à but non lucratif oeuvre dans le domaine de l'habitation. Une fédération régionale vient d'être mise sur pied dans le but de les regrouper, de les représenter et de leur offrir des services répondant à leurs besoins. Les instigateurs du projet ont reçu le support du groupe de ressources techniques Action-Habitation et le soutien financier de la Société d'habitation du Québec pour démarrer la Fédération régionale des OSBL en habitation de Québec-Chaudière-Appalaches (FROHQC). Le 11 décembre 1998, elle tenait sa première assemblée générale. Son conseil d'administration compte neuf administratrices et administrateurs élus à cette occasion, parmi les délégués des organismes membres.

Les organismes à but non lucratif en habitation fournissent du logement permanent ou de l'hébergement temporaire à des personnes à revenu faible ou modeste, de même qu'à des groupes présentant des problématiques particulières. Ils possèdent et gèrent des immeubles, et offrent des services adaptés à leurs

clientèles. Ils rejoignent, entre autres, des personnes âgées, des familles, des personnes handicapées, des clientèles marginalisées.

La majorité de ces organismes n'a pas d'employés et fonctionne grâce à la participation bénévole de résidants et de représentants du milieu. Ces derniers sont parfois essouffés par l'ampleur de la tâche. De plus, plusieurs se sentent isolés. Jusqu'à tout récemment, aucune structure régionale ne rejoignait, de façon prioritaire, les organismes à but non lucratif en habitation. Ceux-ci peuvent désormais compter sur la FROHQC.

La FROHQC favorisera la concertation et le partage des informations entre les membres. Elle sera une ressource spécialisée et représentative de leur réalité et de leur clientèle. Elle pourra défendre les intérêts des organismes à but non lucratif en habitation de son territoire et être leur porte-parole auprès des gouvernements, des municipalités, des institutions concernées et de la population.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter Colette Paquet au 648-1278.

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François G0R 3A0

☎ (418) 259-7781

ASSURANCE DE DOMMAGES



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Judith Rémillard
C. d'A. Ass.



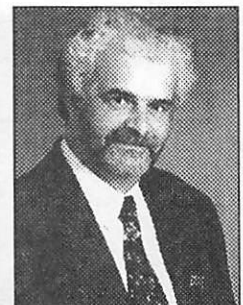
Denise Prévost
secrétaire

*Nous sommes
heureux
d'accueillir
Judith au sein
de notre équipe*

ASSURANCE DE PERSONNES



Francis Fontaine, avc
Armagh



Réal Fontaine, avc
Représentant en
épargnes collectives
Cap-Saint-Ignace

FL : Un choix de confiance
SERVICES FINANCIERS

Faits saillants relatifs aux règlements sur la sécurité nautique

Restrictions quant à l'âge des conducteurs et la puissance des moteurs : en vigueur depuis le 1^{er} avril

- Les moins de 12 ans ne peuvent conduire un bateau avec moteur de plus de 10 HP (7.5 kw);
- Les moins de 16 ans ne peuvent conduire un bateau avec moteur de plus de 40 HP (30 kw);
- Les moins de 16 ans ne peuvent conduire une moto marine.

Exigence relative à la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance avec un moteur

D'ici le 15 septembre 2009, tous les conducteurs d'embarcation devront avoir en leur possession à bord de l'embarcation qu'ils conduisent une preuve de compétence. Cette preuve sera exigée dès le 15 septembre 1999 pour toute personne née après le 1^{er} avril 1983 et qui conduit une embarcation dotée d'un moteur. Elle sera exigée dès le 15 septembre 2002 pour toute personne qui conduit une embarcation dotée d'un moteur et de moins de 4 mètres.

Nouvelles exigences relatives à l'équipement de sécurité à bord des embarcations:

- Un vêtement de flottaison individuel ou un gilet de

sauvetage de la bonne taille pour chaque occupant; si vous ne les fournissez pas à vos clients, avertissez-les d'en apporter!

- Une ligne d'attrape flottante (15 m); ceci est nouveau!
- Un dispositif à propulsion manuelle (rames) ou une ancre; vous avez le choix, mais vaut mieux avoir les deux!
- Une écope ou une pompe à eau manuelle;
- Une lampe de poche étanche : ceci est nouveau : si vous ne les fournissez pas à vos clients, avertissez-les d'en apporter!
- Un dispositif de signalisation sonore, i.e. un sifflet: objet assez personnel, vaut mieux demander à vos clients d'en apporter!

Ces quelques lignes ne sont qu'un bref résumé: renseignez-vous auprès de la Garde côtière canadienne au numéro 1-800-267-6687 ou au <http://www.ccg-gcc.gc.ca>.

Source:

Bulletin Fédération des pourvoyeurs du Québec, juin 99

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

OLCO



*Le Dépanneur Ultra St-François
vous aide chaque jour à repousser
les vagues de chaleur qui vous submergent.*

Nos heures d'ouverture

| | |
|------------------|------------|
| Lundi au jeudi : | 6h30 à 22h |
| Vendredi : | 6h30 à 23h |
| Samedi : | 7h30 à 23h |
| Dimanche : | 8h à 22h |

Extrême chaleur

Les premiers moulins à scie

L'ère de la famille Tremblay 1875-1955

par Jacques Boulet

Malheureusement à partir de cette date, soit de 1826 à 1869, nous n'avons trouvé aucun contrat nous indiquant par qui ce moulin fut exploité. En 1769 (16) un dénommé François Laisnesse dit Laliberté, cultivateur de Saint-Gervais, loue pour une durée de huit années à Jean-Baptiste Gamache, cultivateur de Saint-François, un moulin à scie, situé au nord de la rivière Giasson; ce moulin est construit sur un terrain de 3/4 d'arpent de front sur 3/4 d'arpent de profondeur où se trouvent également un moulin à farine et un moulin à carder la laine. Cependant, deux ans plus tard, d'un commun accord, messieurs Laisnesse et Gamache résilient et annulent ce précédent bail (17). Nous ne connaissons pas le successeur de Jean-Baptiste Gamache comme locataire de ce moulin. Nous apprenons toutefois que ce même moulin à scie fut cédé en 1872 par François Laisnesse dit Laliberté à Jean Fortin (18). Selon le cadastre officiel de Saint-François, ce terrain porte le numéro 212 et est situé juste à l'ouest du pont actuel qui enjambe la rivière Giasson. Tout de suite en 1875 (19) Jean Fortin se départit de son moulin au profit de Benoni Tremblay qui arrive de L'Ancienne-Lorette; c'est le début de l'ère Tremblay au Canton Morigeau. À ce moment sur le même emplacement en plus du moulin à scie, il y a un moulin à carder et à fouler la laine.

En 1878 (20), François-Xavier Tremblay succède à son père Benoni et fait fonctionner les moulins avant de les céder à son frère Olivier cinq ans plus tard (21). En acquérant en 1883 les moulins situés sur les lots 211 et 212, Olivier Tremblay est devenu l'unique propriétaire de tous les moulins situés au Canton Morigeau puisque dès 1880 (22) il avait pris possession de l'ancien moulin banal situé plus à l'est sur la même rivière Giasson et bâti sur le lot 218. Il va les gérer simultanément pendant une quinzaine d'années.

Toutefois, c'est avec les moulins situés à l'ouest du pont -bâti sur les lots 211 et 212- qu'il se fera connaître. Nous ne savons pas s'il fut le constructeur de ce bel édifice incendié le 24 octobre 1920 dont La Société de Conservation du Patrimoine, grâce à la générosité de monsieur Cyprien Picard, a conservé une très belle photo(23).

En 1917 (24), le moment venu, il se donne à son fils Joseph qui, pendant 23 ans, sera le maître-scieur et le maître-meunier du Canton Morigeau. En effet, en plus de posséder ce moulin situé à l'ouest du pont de fer construit en 1911 pour enjambrer la rivière Giasson, il achète (25) de son frère Eugène Tremblay deux moulanges situées dans l'ancien moulin banal, situé sur le lot 218. Ainsi, il fait la farine pour le pain dans l'ancien moulin banal qui existe depuis 1814, en plus de scier, de déligner et d'embouvetter le bois et de moudre les grains et le foin pour les animaux au bénéfice des habitants du rang du Sud et Des Prairies dans les moulins situés à l'ouest du pont. Entrepreneant et ambitieux ce Joseph Tremblay a toutefois dû surmonter des épreuves accablantes; à deux reprises, en 1920, son père Olivier étant encore vivant et en 1939, les installations situées à l'ouest du pont furent la proie des flammes. En ces deux occasions, il a reconstruit deux moulins, situés en parallèle et adossés à la rivière Giasson. Nous savons qu'en 1939 Arthur Lamonde fut l'ouvrier principal lors de la reconstruction. Les photos de ces moulins construits en 1920 et 1939 nous ont été fournies par madame Bérengère Tremblay-Dumas.

En 1940, Joseph cède ses droits à son frère Arthur Tremblay (26) qui périra, victime d'un accident dans le moulin à scie, en 1948. Durant ces huit années, Arthur Tremblay, selon le témoignage de sa fille Bérengère, exploite les deux moulins à l'ouest du pont avec l'aide de sa famille, excepté aux périodes de grande affluence où des employés occasionnels se joignent à l'équipe familiale.

Le moulin pour la mouture des grains, situé le plus près du pont, fonctionnait avec une turbine à l'eau située en-dessous du moulin et alimentée par un gros tuyau en bois construit à partir de la chaussée, également faite de bois. Sur le même plancher il y avait une moulange qui servait à faire la moulée et à moudre le foin pour l'alimentation des animaux et une raboteuse qui blanchissait (planait) et embouvetait les madriers et les planches dans une seule opération.

Le moulin à scie, situé du côté ouest plus près de la maison, était actionné par une bouilloire à vapeur chauffée aux doses (croûtes) et au bran de scie, lorsque l'eau était basse et par une turbine à l'eau

Le texte de M. Jacques Boulet est la propriété exclusive de son auteur et est publié avec son consentement. Toute reproduction partielle ou totale de ce texte est formellement interdite

Les premiers moulins à scie

Les familles Simard

quand il y en avait suffisamment. Dans ce moulin, il y avait la grande scie pour débiter les billots en planches et en madriers, selon les besoins des clients, une scie à déligner et une scie circulaire pour couper les «croûtes» en bouts. Le sous-sol servait de glacière dans laquelle on entassait des blocs de glace isolés par des couches de bran de scie.

En 1948, Ovide Tremblay, le frère d'Arthur, assure la suite des opérations jusqu'à sa mort en 1955 (27). Pendant cette période, c'est d'abord avec son neveu Ovide, le fils d'Arthur et par la suite avec Laurent, le fils d'Eugène, son frère, qu'il fait tourner les deux moulins.

C'est au moment où Ovide Tremblay était le propriétaire des ces moulins que fut réalisée la chaussée en ciment destinée à remplacer l'ancienne faite de bois et de moellons. Elle fut érigée, probablement en 1952, sous la direction de l'ingénieur Larivière et par l'entrepreneur Émilien Garant. Cette nouvelle chaussée, plus solide que la précédente, devait servir à constituer une réserve d'eau capable d'alimenter les deux moulins. Cependant, elle n'a jamais été utilisée à cette fin, même si la turbine en métal avait été achetée par monsieur Ovide Tremblay. Quelques années plus tard, elle sera vendue pour la récupération du vieux fer.

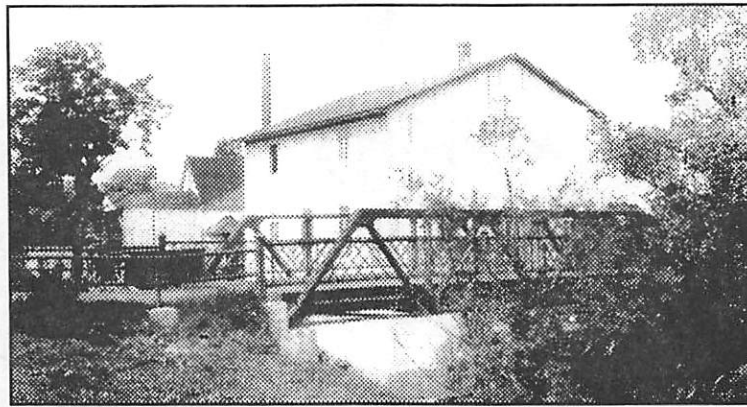
Les familles Simard

La mort d'Ovide Tremblay en 1955 signe la fin du règne des Tremblay sur les moulins du Canton Morigeau. Ils en étaient, les maîtres depuis 1875, soit pendant 90 ans. On peut certainement les considérer comme des pionniers parmi les industriels à Saint-François.

En cette fin d'année 1955 (28), à la suite d'une vente aux enchères, les moulins Tremblay situés à l'ouest du pont passent à la famille Simard. Théodule Simard en devient le nouveau propriétaire et son frère Jean (29) lui succède en 1957, à la mort de Théodule.

Jean-Louis, le fils de Jean achète le tout en 1968 (30) et s'en défait en 1973 (31) au profit de son frère Jean-Marie Simard, qui fut le dernier propriétaire des vestiges des moulins à scie et, à moulin les grains qui avaient grouillé de tant d'activités pendant de si nombreuses années.

Jean Simard, propriétaire de 1957 à 1968, aurait été le dernier à faire fonctionner les deux moulins; son fils, Jean-Louis n'aurait fait tourner que le moulin pour la mouture des grains, pendant un certain temps. C'est donc avec ce dernier que cesse toute activité pertinente à ces édifices. Jean-Marie démolira le moulin à scie entre 1973 et 1976 alors que La Corpora-



Les deux moulins brûlés en 1939.

tion Municipale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud effacera en 1998 les derniers vestiges du moulin pour moulin les grains, qui, entre temps, avait donné naissance aux «Produits Métalliques Roy inc.» avant de devenir un entrepôt.

Même si nous n'avons pas pu trouver jusqu'à maintenant la date précise de la construction du premier moulin à scie au Canton Morigeau, nous pouvons affirmer avec une certaine assurance qu'il y a eu des activités de sciage à cet endroit pendant 225 à 250 ans. En 1999, la Corporation Municipale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud., en collaboration avec le comité d'embellissement, s'apprête à aménager un petit parc à l'emplacement de ces anciens moulins. Cette initiative est d'autant plus heureuse que tous les intervenants veulent en souligner le caractère historique. Par ce fait, tous nos compatriotes et ceux qui viendront nous visiter sauront que c'est probablement à cet endroit, qu'est née la première industrie de notre localité.

Note: Les chiffres entre parenthèse réfèrent à la bibliographie: livres de M. L.-P. Bonneau, actes notariés, etc.

Un bon départ dans la vie... **pour une bonne santé à vie.**



Programmes et services pour les enfants et les jeunes

Investir dans la santé de nos enfants, **aujourd'hui et pour l'avenir.**

- Dans le Budget de 1999, le gouvernement du Canada a clairement démontré sa détermination à vouloir améliorer la santé des femmes enceintes et celle de leur bébé.
- Le Programme canadien de nutrition prénatale assure déjà le financement de 280 projets communautaires partout au Canada, y compris dans 400 communautés autochtones et inuites. Le Programme offre à 20 000 femmes enceintes le soutien nécessaire pour assurer à leur nouveau-né un bon départ dans la vie.
- Le Programme bénéficiera d'une augmentation de 75 millions de dollars répartie sur trois ans, plus de 35 000 Canadiennes dont la santé ou celle de leur bébé est à risque pourront maintenant recevoir l'aide dont elles ont besoin.
- Cette nouvelle somme nous permettra également de redoubler nos efforts pour diminuer le nombre de cas de syndrome d'alcoolisme fœtal, première cause des anomalies congénitales évitables chez les enfants.
- D'autres moyens existent pour offrir à nos enfants un bon départ dans la vie. Renseignez-vous sur tous les services offerts aux enfants dans le Guide des programmes et services fédéraux pour les enfants et les jeunes.

Pour obtenir un exemplaire gratuit du Guide ou plus de renseignements sur la santé de vos enfants, composez le

1 800 0-Canada

(1 800 622-6232)

ou télécopieur :

1 800 465-7735

Ou visitez notre site Web au :

www.canada.gc.ca

Canada



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Un outil pour la recherche de financement

Les Éditions M.G. (distributeur officiel) de l'Annuaire des Subventions au Québec (ASQ) offrent au public une édition révisée (mars 99) de l'Annuaire des Subventions au Québec (ASQ) contenant près de 900 programmes de subventions, d'aide et de financement des divers paliers gouvernementaux (Provincial et Fédéral) et organismes.

Dans sa nouvelle édition (mars 99) on retrouve les descriptions des programmes ainsi que les montants alloués. L'Annuaire des Subventions au Québec est l'outil indispensable pour démarrer une entreprise, améliorer une entreprise déjà existante, mettre sur pied son plan d'affaire ou obtenir l'aide de conseillers experts dans le domaine des affaires.

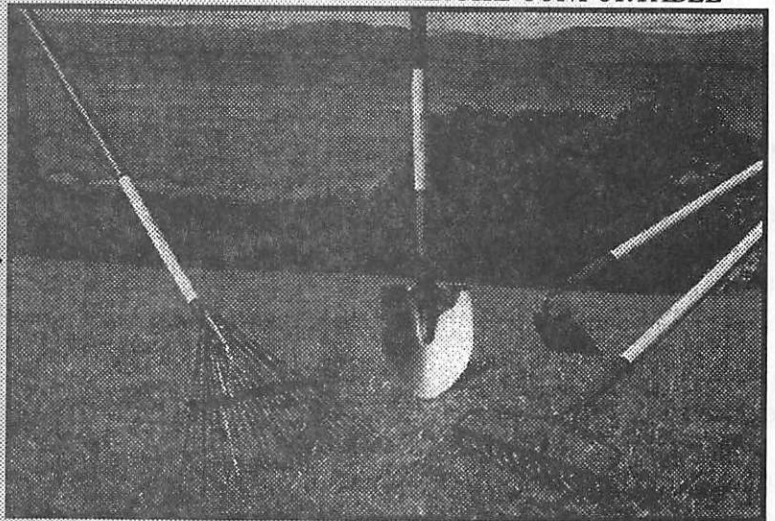
L'Annuaire des Subventions au Québec au prix de 25,60 \$ (incluant les frais de poste et de manutention) en appelant sans frais au 1-800-301-8093.

Quand on a le goût de bien jardiner...

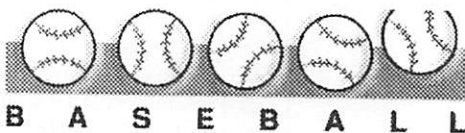
- Réduit la friction et prévient les blessures aux mains.
- Manche recouvert de caoutchouc mousse.
- Absorbe les vibrations.
- Permet de travailler confortablement sans porter de gants.

CARANI

GAMME COMPLÈTE DE PRODUITS DE JARDINAGE AVEC MANCHE CONFORTABLE



Illustrés: Balai à gazon, pelle ronde, binette à jardin, râteau à arceau.
Non illustrés: Cultivateur à 3 dents, pelle à jardin, pelle carrée, râteau à déchaumer, râteau à niveler.



B A S E B A L L

Avec cinq équipes Le baseball sera très présent cet été à Saint-François

Notre saison de base-ball a débuté le 28 mai dernier, nous avons eu 56 inscriptions pour un total de cinq équipes. Nous remercions à l'avance nos entraîneurs qui vont diriger nos joueurs et ceux qui s'impliqueront de près ou de loin au bon fonctionnement de la saison de baseball.

Les entraîneurs

Pour l'équipe des Novices:

Jacques Morin et Luc Lemieux

Pour l'équipe des 2 Atomes:

Herman Pelletier, Marie-Claude Guimont,
Luc Lemieux et Benoît Létourneau

Pour l'équipe des Moustiques:

Marjolaine Gagné et Gervais Simard

Pour l'équipe du Pee-Wee:

Yvon Rémillard et Marcel Gourges

Pour le Midjet et le junior 2B:

François Létourneau

Il y aura des joueurs qui évolueront pour ces deux clubs avec St-Raphaël. Il est à noter que le junior 2B est un nouveau calibre cette année.

Nous vous invitons à venir encourager les joueurs et à appuyer vos équipes.

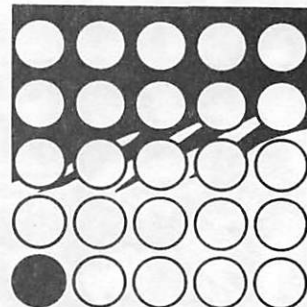
De la balle donnée tous les lundis soir

Avis aux intéressés, à tous les lundis soir, à 19h30 sur le terrain il y aura de la balle donnée, les équipes se feront à toutes les semaines. C'est un rendez-vous à ne pas manquer.

Nous avons eu une ouverture officielle du terrain le dimanche 13 juin en la présence de M. Robert Leblanc, curé pour la bénédiction du terrain. Nous remercions tout le monde de leurs présences.

Le comité de base-ball mineur de St-François vous souhaite une bonne saison de base-ball.

**Yvon Rémillard, président
PLAY BALL !**



Saviez-vous qu'un Canadien sur 25 est porteur du gène défectueux causant la fibrose kystique? L'enfant dont les deux parents sont porteurs a une chance sur quatre de naître avec cette maladie. Appuyez la recherche sur la fibrose kystique.

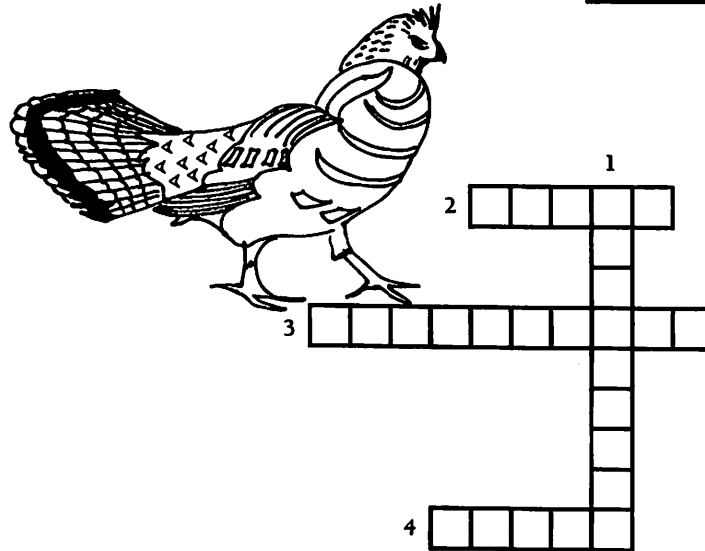


1-800-363-7711

**Faites
un choix éclairé!**

*Visitez chaque pièce
de votre maison
comme si vous y étiez
réellement
avant sa construction*

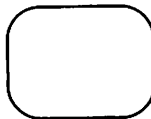
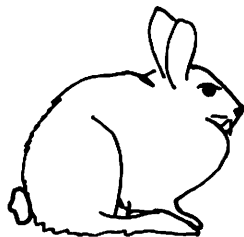
| | | | |
|--|---|---|--|
| MONTMAGNY 240, Des Ateliers 248-0401 | QUEBEC 2540, Boul. Hamel 683-3343 | RIMOUSKI 231, Des Sorbiers 724-7726 | CHICOUTIMI Place du Royaume 543-1212 |
|--|---|---|--|



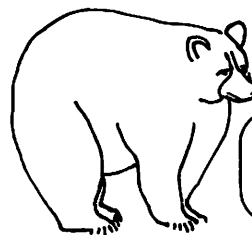
1. On m'appelle souvent perdrix, mais mon vrai nom est « _____ huppée ».
2. L'hiver, pour me protéger du froid et des prédateurs, je peux m'enfoncer dans la _____.
3. Au printemps, durant la parade amoureuse, je bats bruyamment des ailes pour attirer les femelles et éloigner les autres mâles : on dit que je _____.
4. Quand je veux séduire une femelle, je déploie ma _____ en éventail et je me pavane.

Bon appétit!

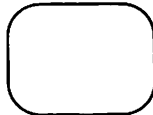
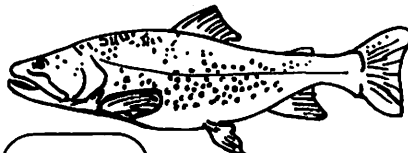
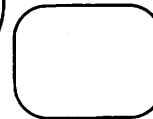
À partir du choix qui t'est donné au bas de la page, dessine dans la case vide ce que mangent ces animaux. Puis, colorie les animaux.



Lièvre d'Amérique



Ours noir



Ombre de fontaine



Écureuil rouge



Cône



Branches



Petits fruits



Éphémère

Solutions en page 31

AU FIL DES JOURS

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------------------------|---|---|----------|---|--|--------|
| | | | | 1  | 2 | 3 |
| 4 | 5 Séance régulière du Conseil | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| <i>Bonnes vacances!</i> | | | | | | |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |
| | |  SPACE <small>publicitaire</small> en construction | | | | |
| | | | | | Disponible maintenant Annonces Réservez-le Réjean Cloutier: 259-2567 | |

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS DE LA RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY**

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 juin 1999, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier et Pierre Jean, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, conseiller est arrivé à 20h15.

Monsieur Auguste Boulet, conseiller est arrivé à 20h20.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 mai 1999 ainsi que celui de la séance ajournée du lundi 10 mai 1999 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 mai 1999 soit accepté mais en apportant toutefois une correction au point municipal qui traite de l'engagement d'un directeur des travaux publics à la page 3674 du livre des minutes. Le mot directeur des travaux publics doit être changé par le mot **responsable** des travaux publics et ce toutes les fois qu'il est utilisé.

QUE le procès-verbal de la séance du 10 mai soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer

les comptes suivants:

| | |
|--|----------|
| Ass. Directeurs Municipaux, colloque 1999 | 60,00 |
| Exposition Régionale de Montmagny, commanditaire | 40,00 |
| BPR Ing.-Conseil, honoraires professionnels ass. eaux | 5 315,88 |
| C.E.R. Turmel enr., matériel équipement | 118,64 |
| Yvon Morency, achat 15 poteaux de cèdre à 1,50\$ | 22,50 |
| Esther Garant c.o., honoraires conseillère ressources humaines | 942,52 |
| Hydro-Québec, éclairage public avril | 528,33 |

| | |
|---|------------------------------|
| Fernand Bélanger, remb. frais déplacement | 38,88 |
| Plamondon Camquip, lame niveleuse | 266,28 |
| Remboursement activités loisirs | 13,00 |
| Le Grand Trianon Automobiles ltée, achat véhicule Ford 1992. | 4 025,88 |
| Québectel, service et interurbains bureau | 336,46 |
| service et interurbains garage | 90,28 426,74 |
| Ministre Revenu Québec, remise de mai | 3 693,93 |
| Revenu Canada, remise de mai. | 2 577,50 |
| CARRA, remise de mai. | 265,74 |
| Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mai | 865,04 |
| Richard Leblanc, enlèvement vidanges mai | 2 189,81 |
| La Fabrique, loyer juin 1999 Bibliothèque | 166,67 |
| Réjean L'Italien, remb. frais déplacement 224km à .24 | 53,76 |
| Gaston Garant, remb. frais déplacement en mai 941km à .24. | 225,84 |
| Yves Laflamme, frais déplacement | |
| 3 voyages St-Jean-Port-Joli 360km à .24, MRC Montmagny 40km à .24, | |
| St-Lazare 120km à .30, cours formation, 80km à .24. | 151,20 |
| Linda Guimont, remb. frais repas, 2 jours cours formation | 18,65 |
| Nathalie Allaire, remplacement 2 jours | 160,00 |
| Jocelyne Noël, entretien bureau mai | 50,00 |
| L'Écho St-François, contribution publicitaire février, mars, avril, mai | 1 750,00 |
| Bureautique Côte Sud, papier imprimante, papier photocopieur, contrat | |
| service photocopieur, papeterie | 196,00 |
| Québectel Mobilité, cellulaire pompiers | 36,75 |
| cellulaire municipalité | 92,26 |
| cellulaire ass. eaux | 34,15 163,16 |
| CSST, cotisation 1999 | 4 430,43 |
| Ministre des Finances, 1er versement service Sûreté du Québec | 51 734,00 |
| M.R.C. de Montmagny, formulaires permis | 54,35 |
| 2e versement quote-part | 17128,00 17 182,35 |
| Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore | 1 660,16 |
| Laboratoire LCQ, analyse assainissement des eaux | 121,24 |
| TY Moteurs, pièce tracteur tondeuse | 138,89 |
| Les Entreprises C. Mercier, réparation lumière de rue | 117,32 |
| Novicom 2000, 1 batterie radio | 108,12 |

| | |
|--|-----------------------------|
| Construction BML, asphalte | 694,46 |
| Scaphandre Autonome, test et plein d'air. | 239,24 |
| Pétrole Montmagny, huile équipement. | 83,05 |
| Desroches, 3221 litres essence diesel à .20 | 1 489,39 |
| Excavations Chanel & Fils, | |
| location pelle fossé au 203, ch. Morigeau | 2898,63\$ |
| nouveau service aqueduc au 222, ch. Riv. Sud | 138,03\$ 3 036,66 |
| Lemieux & Proulx, pièce caserne incendie | 5,47 |
| Centre Rénovation Montmagny, matériel caserne incendie | 27,19 |
| Saldo inc., évier-robinet caserne incendie | 158,95 |
| Lebeau Vitres d'Autos, changer vitre cassée pelle rétrocaveuse | 182,73 |
| Pièces d'Équipement Bergor, brosse balai de rue. | 444,55 |
| Thibault, Pontiac, Buick, Cadillac, réparation camion GMC | 467,65 |
| Stéreo Plus L. Chabot, achat téléphone cellulaire | 179,30 |
| Propane GRG inc., propane commercial caserne incendie | 158,62 |
| T-Tracto, pièce niveleuse John Deere | 115,03 |
| Les Automobiles Chabot, support moteur souffleur | 59,53 |
| Picard Industries inc., poteau signalisation | 456,36 |
| Réal Huot inc., | |
| pièce réparation aqueduc | 297,39 |
| 7 puisards | 892,08 1 189,47 |
| Praxair, location bouteille | 21,66 |
| Deschênes, pièces équipement général | 5,06 |
| Emco ltée, pièce aqueduc | 24,89 |
| Dépanneur Ultra, essence | |
| Service incendie | 114,40 |
| Camion Inter | 137,63 |
| Pompe, tondeuse, etc. | 60,66 |
| Balai de rue | 139,50 |
| Divers | 5,43 457,62 |
| Pièce d'Auto GGM inc, | |
| Camion Mack | 84,97 |
| Tracteur | 34,17 |
| Pelle rétrocaveuse | 45,86 |
| Camion Inter | 16,37 |
| Service incendie | 60,17 |
| Niveleuse | 215,12 |
| Entretien général | 570,89 |
| Camion GMC | 34,84 1 291,20 |

| | |
|---|---------------------|
| Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers | |
| Pav. Bédard | 53,34 |
| Poste chloration | 97,01 |
| Bornes-fontaines | 106,49 |
| Embellissement | 78,63 |
| Caserne incendie | 810,97 |
| Assainissement des eaux | 312,87 |
| Voirie général | 872,98 |
| Égout | 15,87 |
| | 2 348,16 |
| Epicerie Morigeau, essence | |
| Camion incendie | 30,53 |
| Balai de rue | 89,00 |
| Camion Inter | 152,92 |
| Batteries | 10,32 |
| | 272,45 |
| Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom | 30,67 |
| Frédéric Jean, remb. taxes 1999 50% | 1 078,43 |
| Hydro-Québec, électricité | |
| M. Paroisse | 545,87 |
| Log. concierge | 109,98 |
| | 655,85 |
| CCL, manuel présentation de l'information financière | 124,39 |
| RPM, pièce niveleuse | 84,30 |
| Tapis Montmagny, pose tapis et prélard 2 log. Pav. Bédard | 2 850,87 |
| Réal Huot, cadre puisard | 88,06 |
| Signabec, balise + panneau signalisation | 286,29 |
| Philiass Blais & Fils, 1h bull, 1h pelle rétrocaveuse, 4 verges terre | 203,59 |
| Construction BML, colle + asphalte | 788,90 |
| Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective juin 1999 | 838,34 |
| Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyeur salopette mai 1999 | 103,52 |
| Total: | 120 787,10\$ |

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général, les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX DÉROGATION MINEURE

Le mois dernier, le requérant "Les élevages Bonneau" a présenté une demande de dérogation mineure. Le conseil avait reporté sa décision parce qu'il exigeait plus d'information sur les espaces d'engraissement projetés.

Le secrétaire remet un nouveau plan aux élus où l'information exigée apparaît. Ce plan est dûment signé par monsieur Marcel Bonneau.

CONSIDÉRANT QUE "Les élevages Bonneau" a fourni à la municipalité un plan beaucoup plus détaillé de l'agrandissement de l'engraissement proposé;

CONSIDÉRANT QUE ledit plan dûment déposé et signé permet aux élus de mieux comprendre la demande de dérogation soumise;

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure présentée par "Les élevages Bonneau" du 918, chemin St-François Ouest.

ACHAT VEHICULE USAGÉ POUR SERVICE PREMIERS INTERVENANTS

Les pompiers de St-François ont suivi une formation pour répondre, si besoin est, en tant que premiers intervenants lors de situations urgentes.

La formation étant maintenant acquise, la municipalité a repéré un véhicule usagé pour les besoins de ces situations d'urgence. C'est une ancienne ambulance de marque Ford 1992 diesel, qui a 245 000 kilomètres de parcourus. Le prix du véhicule 6 500\$ et il est en très bon état.

La Caisse populaire de St-François contribue pour une somme de 3 000\$ à partir de son fonds communautaire et la municipalité absorbe la partie restante soit 3 500\$ plus taxes.

CONSIDÉRANT QUE la brigade incendie de Saint-François de la Rivière-du-Sud a suivi une formation pour répondre, si besoin est, en tant que premiers intervenants lors de situations urgentes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité ne dispose pas de véhicules motorisés aptes à rendre des services de premiers répondants lors de situations urgentes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud donne son accord pour que le véhicule décrit ci-haut soit acheté et utilisé par la brigade incendie de Saint-François de la Rivière-du-Sud pour le service de premiers répondants.

AUTORISATION A SIGNER LE CONTRAT D'ACHAT DU VÉHICULE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud autorise le chef de service incendie de la municipalité monsieur Jacques Blais, à signer le contrat d'achat du véhicule pour le service de premiers répondants.

COMPTE RENDU DOSSIER CREUSAGE DE FOSSÉS

Le mois dernier, le secrétaire a envoyé une lettre aux propriétaires visés par le projet de faire

creuser des fossés sur une partie du chemin des Prairies Ouest. Dans cette dernière, la municipalité expliquait qu'elle était désireuse d'acheter une parcelle de terrain pour la somme de 1\$ aux propriétaires visés. Voici les résultats à date:

17 propriétaires visés à Saint-François
7 réponses favorables

9 propriétaires visés à Saint-Raphaël
3 réponses favorables

Donc, 10 propriétaires ont répondu sur les 26 touchés. Le secrétaire croit qu'il va falloir les relancer par voie téléphonique pour que ça bouge un peu plus vite.

Le Conseil municipal est d'accord avec le secrétaire pour qu'il recontacte les propriétaires qui n'ont pas encore répondu.

Le Conseil municipal désire s'il a le consentement de tous les propriétaires touchés, effectuer ces travaux dès cet automne d'où l'urgence d'agir.

SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

La semaine de la municipalité se tient toujours au début du mois de juin. Cette année, c'est du 6 au 12 juin. Le Conseil municipal ne trouve pas cette période propice à la tenue d'activités car tout le monde est très affairé dans leur champ d'action respectif. Aussi, le Conseil municipal préfère retarder la programmation d'activités au mois de septembre prochain. La population sera avisée en temps opportun.

RÉSOLUTION MUNICIPALE POUR L'OBTENTION D'UNE PERMISSION DE VOIRIE

Le ministère des Transports demande de leur transmettre pour l'année 1999 une résolution stipulant que pour toute intervention dans les emprises leur appartenant, la municipalité s'engage à remettre les lieux en bon état et à respecter les clauses inscrites sur la permission de voirie.

CONSIDÉRANT QU'aucune intervention effectuée dans les emprises des routes du ministère des Transports ne peut être faite sans obtenir une permission de voirie;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports exige une résolution municipale pour les municipalités qui interviennent dans les routes ou emprises de routes qui leur appartiennent;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud s'engage à remettre les lieux en bon état lors d'interventions nécessaires dans les emprises du ministère des Transports et à respecter les clauses inscrites sur la permission de voirie.

QUE la municipalité s'engage à demander une permission de voirie le jour ouvrable suivant chacun des travaux dans le cas d'urgences et d'imprévus;

QUE la municipalité désigne le responsable des travaux publics ou le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité la permission de voirie.

VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE

La MRC de Montmagny est le promoteur de ce projet Villes et villages d'art et de patrimoine.

Les objectifs poursuivis dans le cadre du projet sont:

- Initier un réseau culturel et patrimonial sur la Côte-du-Sud (Montmagny, Cap Saint-Ignace, Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer).
- Faire prendre conscience aux citoyens de la valeur des éléments patrimoniaux de la région.
- L'assurer de la conservation du potentiel patrimonial sur le territoire.
- Trouver des moyens de mise en valeur et d'animation des éléments patrimoniaux identifiés sur le territoire;
- Accompagner les organismes municipaux et touristiques locaux dans l'organisation d'activités et d'événements à caractère culturel.

Évidemment, pour réaliser ces objectifs, il faut avoir recours au service d'une personne-ressource, tel un agent de développement qui lui, va développer des projets communs pour le groupe de partenaires.

Une participation financière est requise de chacun des partenaires et ce, pendant 3 ans:

| | | |
|------------------------|-------|----------------|
| Montmagny | 50,0% | 10 000\$/année |
| Saint-François | 12,5% | 2 500\$/année |
| Saint-Pierre | 12,5% | 2 500\$/année |
| Berthier-sur-Mer | 12,5% | 2 500\$/année |
| Tourisme Cap-St-Ignace | 12,5% | 2 500\$/année |

ATTENDU QUE la MRC de Montmagny est promoteur du projet Villes et villages d'art et de patrimoine;

ATTENDU QU'il est important d'assurer la conservation du potentiel patrimonial sur le territoire de St-François de la Rivière du Sud;

ATTENDU QUE le projet "Villes et villages d'art et de patrimoine va permettre d'accompagner les organismes municipaux (Société de Conservation du Patrimoine) dans l'organisation d'activités et d'événements à caractère culturel;

ATTENDU QUE le projet "Villes et villages d'art et de patrimoine réunit 5 partenaires soit Montmagny, Saint-François de la Rivière-du-Sud, Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer et Tourisme Cap Saint-Ignace;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud accepte de verser une participation financière de l'ordre de deux mille cinq cents dollars (2 500\$) par année et ce, pendant trois ans au projet "Villes et villages d'art et de patrimoine".

TOITURE DU BATIMENT DE LA PISCINE

La toiture du bâtiment de la piscine a plus de 30 ans et a besoin d'être remplacée car elle

coule. L'année dernière, une estimation avait été demandée auprès d'un entrepreneur. Le montant alors exigé était de 2 400\$. Devant l'urgence de la situation, le conseil mandate le secrétaire de communiquer avec le même entrepreneur et que ce dernier exécute les travaux le plus rapidement possible.

CONSIDÉRANT QUE la toiture du bâtiment de la piscine a 30 ans et qu'elle s'est mise à couler;

CONSIDÉRANT QUE retarder les travaux ne contribuerait qu'à envenimer la situation;

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal mandate le secrétaire de contacter monsieur André Blais du 160, chemin Les Prairies Ouest, pour effectuer les travaux de réfection de toiture au bâtiment de la piscine et ce, dans les plus brefs délais.

VARIA

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,

APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière-du-Sud décide de faire peindre le véhicule pour le service de premiers répondants au Garage Fernand Langlois pour la somme de mille cinq cents dollars (1 500\$).

Rencontre à l'école La Francolière le lundi 14 juin prochain à 19h30. Le sujet discuté: l'implantation d'un parc informatique communautaire à Saint-François. Le Conseil municipal délègue deux conseillers pour assister à cette rencontre soit madame Mariette Pelletier et monsieur Norbert Morin.

À la suite des pluies fortes du 3 juin dernier, il y a eu des inondations chez certains propriétaires. Ces derniers se sont présentés à l'assemblée de Conseil le lundi 7 juin dernier pour savoir ce qui en était. Monsieur le maire leur a fait part qu'à court terme la municipalité allait faire des investigations pour que le problème soit atténué. Évidemment, l'autre solution est à long terme c'est-à-dire la réfection du réseau d'aqueduc à partir de chez M. Jean-Paul Simard jusqu'à l'extrémité Ouest du village. Cette solution ne pourra se concrétiser que lorsqu'il y aura un programme d'infrastructure de disponible car la facture serait trop élevée pour la municipalité seule.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,

APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,

ET RÉSOLU QUE la séance soit ajournée au 14 juin 1999 à 19h30.

La séance se termine vers vingt et une heures et vingt-cinq minutes.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.



Petites annonces

Offre de service: Gardiennage

Je garderais des enfants chez moi, âgés entre 0 et 5 ans, à la journée ou à la semaine. Possibilité d'obtenir des reçus pour fins d'impôt. Maggy Gendron 259-2012

Agence Enfant Bonheur

Je garderais enfant chez moi à partir de 18 mois et plus. J'offre également les dîners aux étudiants et je peux les recevoir après l'école. Contactez moi. Pauline Poitras au 259-7206.

Offre d'emploi

Travail à temps partiel ou à temps plein. Domaine de la santé et de la beauté. Possibilité de \$1000,00 à \$ 2000,00 par mois à temps partiel. Pour information: Paulette Robichaud au (418) 838-9091.

Les Jeux de L'Écho

Mots croisés

- 1: Gélinothe
- 2: Neige
- 3: Tambourine
- 4: Queue

Bon appétit!

Lièvre d'Amérique
branches

Ours noir
petits fruits

Omble de fontaine
Éphémère

Écureuil roux
cône

Tirés du cahier de jeux, de dessins et d'activités de découverte, *Mes vacances en pourvoirie*, de la Fédération des pourvoyeurs du Québec inc.

O bonsoins



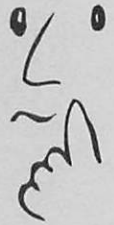
Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

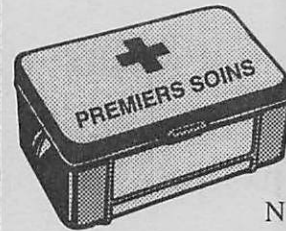
Juillet, enfin les vacances!

Avant de partir une petite inspection de la trousse des premiers soins s'impose: pansements, antiseptiques, médicaments contre la



fièvre, contre les

malaises gastro-intestinaux, lotion solaire etc..



N'oubliez pas de vérifier les dates d'expiration des produits. En cas d'incertitude consultez votre pharmacien.

Au retour pour le développement de vos photos, profitez de notre semaine rapide 24 hrs à des prix compétitifs.

Informez-vous sur les autres services disponibles tels que aggrandissement de vos photos et le laminage.

Bonnes vacances!

Pierre Martin Pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

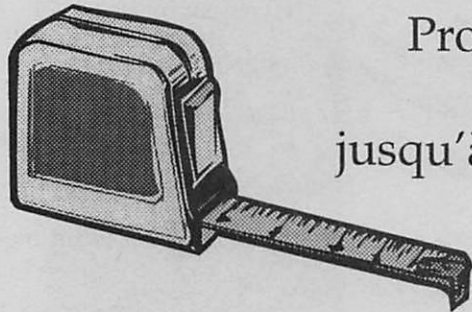
LIVRAISON GRATUITE





La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Prêt pour la **RÉNOVATION**



Profitez d'un rabais de taux
jusqu'à **3%** sur un prêt personnel
de 5000\$ et plus



Besoin de plus d'informations, contactez nos conseillers

**La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny**

Votre seule institution financière

LOCALE

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT
Directeur général